

leurs députés d'arrière-ban ne réussiraient pas à justifier ni à clarifier ce système déroutant.

Le gouvernement n'a pas garanti que le taux de 7 p. 100 ne sera pas relevé une fois que la taxe sera mise en application.

Le ministre des Finances a promis que la TPS serait visible; elle est au contraire cachée. Il a promis que la TPS serait juste pour les Canadiens à faible et moyen revenu. Elle ne l'est pas. Il a promis que les petites entreprises seraient dédommagées adéquatement. Il n'en est rien.

La TPS est l'élément-clé de la stratégie du gouvernement pour refondre le régime fiscal canadien de façon à favoriser les sociétés et les riches au détriment de presque tous les autres.

* * *

[Français]

L'IMMOBILIER

M. Guy St-Julien (Abitibi): Monsieur le Président, «coup de théâtre dans l'immeuble: «Paul Legault achète le Permanent, la plus importante maison de courtage immobilier MLS au Québec», titrait un article du *Journal de Montréal* le 11 janvier dernier.

Paul Legault, qui est à la tête du Permanent depuis 1975, est un fonceur. Il a le sens aigu de la commercialisation et de l'innovation. C'est le premier courtier qui, en 1976, annonçait des propriétés individuelles à la radio. Il fut aussi le premier à exploiter le vidéo pour la vente des maisons et c'est lui qui lance les kiosques d'exposition dans les centres commerciaux.

Aujourd'hui, il rapatrie le Permanent au Québec.

Monsieur le Président, j'ai connu Paul Legault lorsqu'il travaillait aux relevés techniques de l'Hydro-Québec à la baie James, en 1967, à Matagami et, au nom des Québécois, je tiens à le féliciter, ainsi que tous les agents immobiliers du Permanent.

* * *

[Traduction]

LA LOI MCCARRAN-WALTER

M. Dan Heap (Trinity—Spadina): Monsieur le Président, la glasnost s'instaure enfin au pays de la liberté et de la bravoure. Les États-Unis d'Amérique ont abrogé la

loi McCarran-Walter qui imposait des restrictions à l'immigration à la McCarthy.

Il y a quarante ans, celle qui était alors ma fiancée, Alice, travaillait pour Canada Packers, à Montréal, où elle enlevait les boyaux des saucisses. Elle a été choisie pour représenter sa section locale des travailleurs des établissements de conditionnement au congrès international du CIO, à Minneapolis. À cause d'ennuis que ce syndicat avait éprouvés à la frontière américaine, ses chefs syndicaux lui ont conseillé de se munir d'un visa pour entrer aux États-Unis.

Elle s'est présentée au consulat américain où elle a appris qu'on la soupçonnait d'opinions politiques peu orthodoxes. On lui a posé des questions sur ses amis, leur conduite et leurs opinions. Elle a refusé de répondre. On lui a dit doucement que si jamais elle voulait obtenir un visa pour aller aux États-Unis, on reprendrait les entretiens mais que, entre-temps, si jamais elle mettait le pied aux États-Unis, elle serait passible d'un an d'emprisonnement et d'une amende de 1 000 \$. Je l'ai épousée de toute façon.

Des voix: Bravo!

M. Heap: Maintenant, quand Alice ira rendre visite à des amis aux États-Unis, elle ne risquera plus l'emprisonnement. La terre de liberté ouvre enfin ses frontières. Félicitations, Alice!

* * *

LA SEMAINE NATIONALE DE PRÉVENTION DES BRÛLURES

M. Ken James (Sarnia—Lambton): Monsieur le Président, dimanche dernier a marqué le lancement d'une très importante semaine au Canada.

Grâce aux efforts de l'Association des chefs de pompiers et du Shrine of North America, de son directeur des programmes en particulier, M. Don Bernard de Sarnia, Ontario, la semaine du 4 au 10 février sera la première Semaine nationale de prévention des brûlures. Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social a appuyé cette initiative. Les lésions causées par des brûlures continuent d'être l'une des principales causes de décès accidentel au Canada, notamment chez les jeunes, les personnes âgées et les personnes handicapées. On estime pourtant que les trois quarts de ces blessures pourraient être évitées au moyen d'une meilleure sensibilisation du public et d'une meilleure information. Pour résoudre ce problème, il faut répandre davantage l'utilisation des détecteurs de fumée, des plans d'évacuation des maisons et d'autres moyens de prévention.